

## État des lieux du projet Plan Wallonie Cyclable à Braine-le-Comte

Séance publique du 1er septembre 2025 — Ville de Braine-le-Comte

*Question posée par M. Yves Guévar, Conseiller communal (groupe Ensemble).*

### La question

On en parle trop peu mais le projet plan Wallonie cyclable avance très bien à Braine-le-Comte. Au conseil communal du 25 octobre 2021, à l'unanimité, l'engagement de la ville dans le plan d'investissement Wallonie Cyclable a été approuvé et le conseil communal du 15 novembre 2021 a approuvé, de nouveau à l'unanimité, les 8 fiches de projet. Ces projets présentaient des taux de subsidiation variables allant de 75% à 100% dépendant de la nature du projet.

- Pouvez-vous nous rappeler le montant total subsidié par la région wallonne et la part communale ?
- Dans la part communale, y-a-t-il eu des charges d'urbanisme payées par des promoteurs ? Je pense à la voie cyclo-piétonne du chemin du pont et le chemin réservé du sentier Saint-Roch. Si oui, à quel montant estimez-vous ces charges d'urbanisme ? A propos du dernier tronçon qui doit aboutir sur la voie d'accès du parking P3 de la gare, les travaux ont été à l'arrêt et le talus mis à nu, faisant suite à la découverte d'une pollution importante à l'amiante et à la présence de manière importante d'une plante invasive – la renouée du Japon - pouvant menacer la biodiversité indigène.
- Qui prendra en charge les coûts de la dépollution ?
- Des replantations sont-elles prévues ?
- Quel impact sur le planning pour finaliser la boucle ? Si le site internet de la ville propose un lien vers [vhello.be](https://vhello.be) pour des balades à vélo, ne serait-il pas intéressant de l'agrémenter avec un plan détaillé des aménagements réalisés pour les cyclistes ? Je pense principalement à la cartographie des lieux d'éléments de stationnement pour vélos car il est prévu 26 emplacements dont 3 avec contrôle d'accès et 3 box sécurisés.
- Pouvez-vous nous faire un petit point sur leur état d'avancement des projets et plus spécifiquement sur les emplacements de stationnement ? Comptez-vous faire statistiques d'utilisation ? Pour les de plus en plus nombreux cyclistes, je vous remercie pour les investissements, pour les réponses sur la problématique du talus du sentier St Roch et l'état des projets.

### La réponse

*Monsieur l'Echevin Pierre-Yves HUBAUT répond à la question.*

Merci Yves, pour cette question qui est particulièrement complète.

Pour le montant total subsidié, la première de tes questions, il est de 750.000 euros pour les subsides. La part communale est de 290.000 euros, ce qui fait un total d'un 1.040.000. C'est très technique, mais ce sont les chiffres. Lorsque tu poses la question des charges d'urbanisme, en effet, c'est vrai que, par l'impulsion de l'Echevin Huart, on essaye systématiquement d'imposer des charges d'urbanisme aux grands promoteurs. Il n'y en a pas eu dans le cadre de ce chantier, sous peine de perdre le subside. Par contre, le trottoir actuellement en phase de réalisation du côté de l'IFAPME a été pris en charge d'urbanisme.

Par rapport au sentier Saint-Roch, on a remarqué la pollution à l'amiante sur ce chantier, ça a fait l'objet de discussions avec les différents intervenants. Finalement, c'est le promoteur qui prend à sa charge l'entièreté des coûts de dépollution. Le problème est résolu depuis le 26 août dernier.

Des replantations sont-elles prévues pour l'instant ? Comme le terrain était propriété du promoteur, ce n'est pas encore le cas. Lorsque la végétation a été retirée (principalement plante invasive), il y a quelques branches gênantes qui ont été retirées, mais ça a été fait avec beaucoup de précaution. Quel est l'impact sur le planning? Actuellement, l'impact est minime. Le sentier suit son cours, sous réserve de la météo. Comme la plupart des chantiers, les dates sont à prendre au conditionnel. On sait très bien qu'en matière de chantiers de construction, ça peut fluctuer. Le 15 septembre, on devrait finir la pose des L en béton. Et on espère que pour début novembre, on puisse y accéder. Par rapport à ta question sur les emplacements de stationnement et les boxes à vélos, ce n'est pas 26 abris dont trois avec des contrôles d'accès de box sécurisés, mais 7 abris vitrés ouverts à tous, deux abris sécurisés pour vélos de grande capacité situés à la gare et à la rue Haute. Les abris avec un badge d'accès ou un smartphone sont actuellement accessibles. Donc la communication va suivre à ce niveau-là. Ensuite, on aura un relevé des inscriptions et des utilisations et on pourra faire des statistiques.

Pour ce qui est des zones cyclables et d'une cartographie, plusieurs services sont actuellement sur la balle pour remettre à jour l'entièreté des cartes, même l'Office du Tourisme. On va faire un grand chantier qui va partir du bois vers les zones communales. Donc autant que tout sorte en même temps.

### **La réplique de M. Guévar**

Merci. C'est clair.

---

Source : extrait du procès-verbal de la séance publique du Conseil communal de Braine-le-Comte du 1er septembre 2025 — Objet n°26  
- Question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR. Reproduction fidèle du texte au procès-verbal.